



LA LICENCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE



L'affiliation à la FFD permet d'**assurer** l'association, les locaux prêtés par la Mairie, les dirigeants et les aides bénévoles, les animateurs et professeurs et toutes les personnes titulaires d'une licence.

EWIDANSE vous informe de la possibilité, pour tout élève, d'être licencié de la FFD.

La licence

- donne **accès à toutes les manifestations** (compétitions, challenges, bals...) **et actions fédérales** (formation pour l'obtention de diplômes fédéraux, stages d'initiation et de perfectionnement),
- permet la **participation à la vie fédérale** : devenez élu de votre comité départemental ou régional de danse et contribuez ainsi au développement de la discipline en France,
- permet d'obtenir **des Tarifs réduits** : avantages négociés avec les partenaires FFDanse locaux et nationaux :
 - Partenaires événementiels (sorties – théâtres – concert...)
 - Partenaires institutionnels (MMA, Crédit mutuel, ANCV, réseau national loisirs, réseau national sport...)
 - Partenaires textiles et cosmétiques (make up for ever, Danséa, grishko,...)
 - Partenaires séjours (ibis sport, welcomsport, vvf villages, hertz)

Toutes les informations sur <http://ffdanse.fr/index.php/nos-partenaires/partenaires>

TARIFS SAISON 2018-2019

La licence A : « Loisirs » - **19€** est réservée aux activités de pratiques loisirs dans toutes les disciplines. Elle permet également de participer au DéfiDanse mis en oeuvre par la FFDanse.

La licence B : « Danses artistiques, Pole Dance, Danse historique, SBK, Hip-hop et séries F country & Line et Latines et Standards » – **19€** réservée aux participants de manifestations majeures ou officielles dont les disciplines sont les suivantes :

Elle permet d'accéder aux : Rencontres Chorégraphiques, Concours National Classique, Concours régionaux de danses artistiques, Championnat de France Jazz, Compétitions de Salsa, Bachata et Kizomba.